

# PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE

## ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

Fontenay-Saint-Père, le 18/10/2022

Début séance : 18h00

### Étaient présents

#### *L'équipe enseignante :*

Monsieur Nioche (Directeur et enseignant des CE1/CE2/CM2), Madame Boucard (PS/MS), Madame Brites (GS/CP), Madame Vivien (CM1).

#### *Les représentants des parents d'élèves :*

Madame Contet, Madame Monin, Madame Vilas Boas et Madame Ziegler.

#### *Les représentants de la Mairie :*

Madame Sang, Conseillère municipale, chargée des relations avec l'école.

### Absents excusés

Madame Graziuzo, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Madame Lounis, enseignante le jour de décharge de Monsieur Nioche (mardi).

Madame Gouet, Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

#### *Les membres du RASED :*

Madame Liebert (psychologue scolaire Education nationale), Madame Thévenot (aide pour les élèves à dominante relationnelle).

## **1. Les élections des représentants des parents d'élèves**

111 inscrits et 72 votants

14 bulletins nuls

58 suffrages exprimés

Soit un taux de participation de 64,86 % (contre 54,31 % l'année dernière)

On note une hausse de participation au vote. Une liste avec quatre suppléants a été constituée. De nombreux parents se sont mobilisés suite au rappel par mail du directeur. L'équipe enseignante remercie tous ceux qui ont souhaité apporter leur participation.

Les représentants des parents d'élèves jouent un rôle de relais et de médiateurs entre les familles et les professeurs.

Ils participent au Conseil d'École. Le Conseil d'École vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, donne son avis ou son accord sur le fonctionnement de l'école.

Les coordonnées des représentants des parents d'élèves ont été communiquées aux parents via le site de l'école et un mail a été envoyé aux familles. L'adresse qui a été créée est la suivante : [parentselevesfontenaysaintpere@gmail.com](mailto:parentselevesfontenaysaintpere@gmail.com)

Les questions au prochain conseil d'école seront à transmettre par les représentants des parents au directeur ou à la mairie, une semaine avant. (Prochain conseil : vendredi 17 février 2023).

## **2. Rentrée 2022 : effectifs et répartition**

17 PS/MS (11-6) Madame Boucard – 19 GS/CP (11-8) Madame Brites – 19 CE1/CE2/CM2 (6-5-8) Monsieur Nioche et Madame Lounis – 18 CM1 Madame Vivien

Soit 28 élèves de maternelle et 45 élèves en élémentaire.

73 élèves au total.

2 nouveaux élèves arrivent après les vacances d'automne.

Les effectifs sont bas et auraient pu entraîner une fermeture. Un premier sondage aura lieu en décembre pour établir une prévision d'effectifs pour la rentrée 2023.

### **3. Le règlement intérieur**

Vote du règlement intérieur :

Les parents élus sont invités à prendre connaissance du règlement intérieur de l'école.

Règlement voté à l'unanimité pour.

### **4. La coopérative scolaire**

Solde au 01/09/2022 : 1340,13 euros.

Les dons s'élèvent à 540 €, les chèques viennent d'être encaissés. Nous remercions les familles pour leurs dons.

Pour rappel, les dons sont libres et le montant de 10 euros est une suggestion.

Nous souhaitons rappeler aux familles que les dons effectués à la Mairie pour la Caisse des Ecoles n'a pas le même bénéficiaire que ceux de la coopérative de l'école.

Caisse des Ecoles : établissement public communal présidé par le Maire. Elle permet le règlement des fournitures scolaires, du car pour aller à la piscine ou peut participer aux projets de l'école si l'équipe enseignante a besoin d'un soutien en termes de moyens.

La coopérative de l'école : permet le financement de projets de classe ou d'école. De plus, en début d'année chaque classe reçoit un don qui peut permettre le financement de jeux ou autre projet de classe.

### **5. Élèves à besoins particuliers : suivi RASED – AESH**

Présentation des membres du RASED, que les parents peuvent solliciter librement. Les coordonnées sont affichées à l'entrée de l'école (panneau d'affichages) et une plaquette du RASED est à disposition des parents si besoin.

Poste vacant : enseignant(e) spécialisé(e) qui intervient suite à la demande de l'enseignant pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage (prioritairement aux élèves de cycle II).

Madame Thévenot : enseignante spécialisée qui intervient également à la demande de l'enseignant pour les élèves ayant des difficultés à s'investir dans les tâches scolaires et des problèmes relationnels.

Madame Liebert : psychologue scolaire pouvant être sollicitée par les familles ou les enseignants pour observation ou bilan. Après avoir mis en place différentes aides (APC, PPRE...), si cela ne suffit pas, un bilan est proposé aux familles. (Fait avec accord de celles-ci). Elle participe à l'inclusion des élèves en situation de handicap (mise en place des Projets Personnalisés de

Scolarisation...) et donne son avis pour les orientations, les allongements ou rétrécissements de cycle.

Des priorités d'actions pour les enseignants spécialisés ont été définies : intervention majoritaire en cycle 2 et si disponibilité, en cycle 3 et mise en place d'un plan de prévention en cycle 1 (Grande section) au regard du langage.

Trois enfants sont accompagnés d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), Madame Douguedroit, présente 12 heures à l'école et Madame Azahri présente 15 heures.

Les APC sont des activités complémentaires au travail de classe. Elles aident des élèves qui ont une difficulté ponctuelle. Les enseignants ont commencé ce travail complémentaire. Les élèves d'une classe peuvent être suivis par l'enseignant d'une autre classe.

Le PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative), c'est un ensemble d'actions mis en place pour un élève, pour adapter son travail et l'aider à atteindre le niveau de compétence et de connaissance attendu. C'est un dispositif ponctuel.

## **6. Évaluations Nationales CP et CE1**

Les évaluations nationales ont eu lieu fin septembre 2022. Une deuxième session pour les CP est programmée en janvier 2023.

Elles se composent d'épreuves en français (lecture, compréhension, encodage, lexique) et en mathématiques (numération, calcul, résolution de problèmes).

Modalités de passation : les consignes sont déjà formulées dans le livre de l'enseignant et les exercices sont chronométrés.

A l'issue de ces évaluations, trois groupes sont définis : à besoins, fragile et satisfaisant.

Ces évaluations sont un support et permettent de cibler certains besoins ou certaines difficultés. Les résultats doivent être interprétés individuellement et d'autres constats peuvent y être associés.

Les résultats des évaluations ont été communiquées aux parents et les enseignants concernés ont reçu les parents qui le souhaitent afin de leur donner plus de précision sur les résultats de leur enfant.

## **7. La sécurité (exercices incendie et PPMS)**

Exercice incendie réalisé le 11/10/2022. Tout s'est bien passé. Avec l'aide du personnel communal les tests d'alarme ont été réalisés avec le courant coupé, tout à bien fonctionné.

Des exercices PPMS seront réalisés : scénarios « attentat » et « risque naturel majeur », il n'y a pas encore de date communiquée.

## 8. Informations COVID

Depuis la rentrée un nouveau protocole est en place. Le détail de celui-ci peut être consulté sur le site eduscol :

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

Nous avons effectué ce début d'année dans le niveau socle de mesures. Il faut ainsi suivre les recommandations générales dictées par le ministère de la santé. Il n'y a pas de contrainte particulière pour les enseignements.

La présence du virus à l'école a parfois modifié l'organisation des enseignements. Des remplaçants ont toujours été envoyés pour remplacer les collègues absents. Nous remercions l'équipe de l'inspection pour sa réactivité. Nous remercions également les parents et les enfants pour leur effort d'adaptation et leur bonne volonté dans cette situation.

## 9. Le projet d'école et les projets de classes

Un nouveau projet d'école est effectif depuis l'année dernière, il sera renouvelé en cours d'année et valable jusqu'en 2024.

Celui-ci se décline en trois axes :

1. Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
2. Des collectifs apprenants et engagés
3. Apprendre, s'épanouir, se transformer

Projets/sorties premier trimestre :

■ Mardi 18 octobre, les élèves de CM1 CM2 ont participé à la dictée ELA (Association de lutte contre les Leucodystrophies). Le but de cet évènement est de créer une dynamique de mobilisation autour de l'association et d'en augmenter la visibilité.

Les enfants n'ont pas récolté de fonds mais les dons sont possibles en ligne sur le site de l'association : [www.ela-asso.com](http://www.ela-asso.com).

Nous remercions Mme Gouet qui est venu faire la lecture de la dictée aux élèves et Mme Cahuet qui est venue participer à cet évènement.

■ Toute l'école participe au projet *La grande lessive*® et les élèves exposent comme des milliers d'autres participants à l'exposition de leur travail d'artiste autour du thème : La couleur de mes rêves.

■ Les classes de CM1 et de CE1/CE2/CM2 commencent leur cycle natation à la piscine de Porcheville. Nous remercions la mairie pour l'organisation des transports en car. 10 séances sont prévues à un rythme de deux séances par semaine.

Ultérieurement :

■ Chorale / marché de Noël (9 décembre)

Ces événements sont en cours d'élaboration. Nous souhaiterions interpréter quelques chants à l'occasion de l'illumination et/ou du marché de Noël.

■ Le conseil municipal des enfants doit reprendre ses travaux prochainement.

Le premier conseil devrait avoir lieu le lundi 7 novembre. Le directeur et les élus Mmes Sang et Britsch se sont réunis pour renouveler le projet en partenariat avec l'école. Il sera proposé au conseil municipal de s'investir dans un projet solidaire. L'école et les élus leur apporteront le soutien nécessaire à ce projet qui pourra associer l'ensemble des élèves de l'école.

■ Les CE1/CE2/CM2 participent à un projet musical en partenariat avec la circonscription et le Festival Blues Sur Seine. Un musicien intervient régulièrement en classe afin de préparer les élèves à la représentation de quelques chants. La restitution de notre travail aura lieu en première partie du concert d'Arnaud Fradin & His roots combo qui se déroulera à l'Eglise de Fontenay-Saint-Père le lundi 21 novembre à 20h.

## **10. Questions Mairie**

La mairie a évoqué les jeux de cour. Un inventaire de ce qui reste (cordes, ballon etc...) va être fait et du nouveau matériel sera acheté en remplacement.

## **11. Questions parents**

Ecole : Pas de questions

Mairie : Pas de questions

Fin de séance : 19h25